



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 45096

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur le mode d'application des primes aux personnes les plus nécessiteuses. Conformément à l'engagement du Président de la République, le ministre du travail a rappelé son objectif de verser en juin la prime de 150 euros à trois millions de familles modestes avec des enfants scolarisés ainsi que l'attribution des bons d'achat de service à la personne de 200 euros par foyer à certains bénéficiaires du complément mode de garde. Ces bons permettront d'accroître directement le pouvoir d'achat de 660 000 personnes âgées dépendantes, 500 000 familles et 140 000 familles avec des enfants handicapés. Dans un contexte de crise qui frappe chaque jour nos concitoyens, on ne peut que se féliciter de la mise en place de telles mesures. Toutefois, la situation actuelle oblige à une grande réactivité. Ainsi, il lui demande de lui indiquer les mesures envisagées pour permettre l'application la plus rapide possible de ces mesures.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45096

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2752

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)